

Diplôme Universitaire « Français Langue Etrangère » (DU FLE B1)

Année Universitaire 2010-2011

Niveau : Diplôme Universitaire
Composante : FLLASHS
Responsable : Grandjean Christine

Le D.U. FLE est ouvert aux étudiants étrangers internationaux ne possédant pas de certification en langue française au niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) Ce niveau est un pré-requis pour s'inscrire à l'Université de Corse.

I- Objectifs

Acquérir les compétences linguistiques en français correspondant au niveau B1 du CECRL visant à faciliter l'insertion des étudiants étrangers dans une des filières de l'Université de Corse.

Rendre les étudiants capables d'accomplir des tâches dans les domaines variés de la vie sociale, grâce à l'acquisition de savoirs et savoir-faire communicatifs, linguistiques et culturels.

II- Conditions d'accès

Pour pouvoir s'inscrire au D.U. FLE, les étudiants doivent :

- être titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires dans leur pays d'origine
- justifier d'un niveau de compétence en français équivalent au niveau A2 du CECRL, après avoir passé un test de français organisé par l'Université de Corse au mois de septembre/octobre.

III- Organisation/Enseignements

Les cours qui représentent un volume horaire de 400 heures:

- sont annuels et répartis sur 20 semaines
- sont assurés par groupe de 15 à 17 étudiants
- sont organisés en 2 modules : tronc commun et module spécialisé
- requièrent une présence obligatoire

La grille des enseignements

Intitulé des enseignements	Coefficient	Volume horaire
Module : Tronc commun	2	
Compréhension et expression orales	1	120 h
Compréhension et expression écrites	1	120 h
Phonétique	1	20 h
Acquisition des structures lexicales	1	20 h
Acquisition des structures grammaticales	1	60 h
Module spécialisé : Sciences Economiques	1	
Economie générale	1	10 h
Economie et Gestion	1	10 h
Marketing	1	10 h
Module spécialisé : Droit	1	
Introduction au Droit général	1	5 h
Droit privé : Droit des affaires et des sociétés	1	20 h
Droit public	1	5 h
TOTAL		400 h

IV- Modalités de validation

Les examens ont lieu sous forme de contrôle continu tout au long de l'année universitaire :

- Tronc commun FLE : contrôle continu, coefficient 2: activités de compréhension et d'expression écrite et orale permettant de vérifier les acquis
- Modules spécialisés : contrôle continu, coefficient 1

Le D.U. FLE et le niveau B1 sont acquis avec une note générale $\geq 10/20$.

La règle de la compensation entre les modules s'applique sur l'année.

La note définitive est attribuée à la fin du deuxième semestre.

Un certificat d'obtention du D.U. FLE est délivré aux étudiants ayant validé leur année et donne accès à une inscription à l'Université de Corse, dans la filière de leur choix.

V- Frais d'inscription administrative

Les droits d'inscription au DU FLE s'élèvent à 850 Euros.

Pour leur couverture de Sécurité Sociale, les étudiants doivent payer la cotisation (en 2009/10, elle était de 198.00 euros).

La participation facultative aux activités sportives ou culturelles coûte 35.00 euros.

Renseignements : giansily@univ-corse.fr,

Tél. secrétariat filière : 04 95 45 02 11.